

## Division des ressources humaines

Dossier suiv i par Philippe VERCAUTER Téléphone 05 36 25 72 56 Mel: drh1.ia82@ac-toulouse.fr

## **MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL R2020**

ENSEIGNANTS du 1er degré public

## DEMANDE DE BONIFICATIONS PERSONNELLES ou FAMILIALES

Document à retourner à la DSDEN82 –service DRH, 12 avenue Charles de Gaulle 82000 Montauban avant le 10 mai 2020.

...... Prénom: .....

Affectation actuelle :			
□ <u>Demande de bonification au titre du Rapprochement de Conjoint</u> Commune de résidence professionnelle du conjoint			
Pièces justificatives du lien avec le conjoint			
Enseignant pacsé	- Extrait de l'acte de naissance des partenaires précisant l'identité de l'autre partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS ; - Attestation du PACS.		
Enseignant marié	Extrait d'acte de mariage ou photocopie du livret de famille		
Enseignant en concubinage avec enfant commun	Photocopie du livret de « concubinage » et extrait d'acte de naissance de l'enfant né entre le 1/09/2002 et le 01/09/2020		
Pièces justificatives de l'affectation professionnelle du conjoint			
Conjoint enseignant	Sans objet		
Profession libérale	Attestation d'inscription auprès de l'Urssaf, justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM)		
Autres professions	Attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint (contrat de travail accompagné des bulletins de salaires ou attestation de l'employeur datée et signée)		
Chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans et les auto-entrepreneurs ou structures équivalentes	Attestation d'immatriculation au registre du commerce ou au répertoire des métiers ainsi que toutes pièces attestant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif par exemple : déclaration récente de montant du chiffre d'affaires, bail commercial, preuves d'achat du matériel nécessaire à l'activité professionnelle, preuves de commercialisation de produits ou prestations récentes, etc		

Important: Toutes les pièces justificatives doivent être récentes (datées de moins de 3 mois).

**Attention** : le rapprochement de conjoint n'est possible qu'en vue d'obtenir une affectation sur la commune de résidence professionnelle du conjoint. Celle-ci doit donc nécessairement être dans le département de Tarn-et-Garonne

□ demande de bonification au titre de l'Autorité Parentale Conjointe				
Votre lieu de résidence personne	lle:			
Commune de résidence profession	onnelle ou familiale de l'autre parent :			
Pièces justificatives de la	situation familiale des parents séparés			
Enfant et ex-conjoint	<ul> <li>photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance;</li> <li>décisions de justice concernant la résidence et les modalités de la garde de l'enfant;</li> <li>certificat de scolarité de l'enfant justifiant l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe.</li> </ul>			
Pièces justificatives de l'at	ffectation professionnelle de l'autre parent			
Ex-conjoint enseignant	Sans objet			
Profession libérale	Attestation d'inscription auprès de l'Urssaf, justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM)			
Autres professions	Attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint (contrat de travail accompagné des bulletins de salaires, attestation d'employeur datée et signée)			
Chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans et les auto-entrepreneurs ou structures équivalentes	Attestation d'immatriculation au registre du commerce ou au répertoire des métiers ainsi que toutes pièces attestant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif par exemple : déclaration récente de montant du chiffre d'affaires, bail commercial, preuves d'achat du matériel nécessaire à l'activité professionnelle, preuves de commercialisation de produits ou prestations récentes, etc			
Attention : la bonification au titre de affectation sur la commune de résid doit donc nécessairement être dans   Description : la bonification au titre de affectation sur la commune de résid doit donc nécessairement être dans   Description : la bonification au titre de affectation sur la commune de l'  PIECES JUSTIFICATIVES à joindre copie du livret de famille ou de l'  toute pièce officielle attestant de charge d'un ou plusieurs enfants)  tout document justifiant la garde				
☐ Bénéficiaire de l'obligation	on d'emploi, Handicap ou problèmes médicaux :			
enfant reconnu handicapé: bonif L'enseignant doit vérifier dans I. renseignée. Dans ce cas il est ir Dans le cas contraire, joindre co lui-même. Joindre RQTH pour le	ur handicapé, ayant un conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ayanfication forfaitaire de 10 points  Prof/dossier agent/ onglet situation particulière que sa situation BOE est nutile de transmettre copie de la RQTH.  Opie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) de conjoint; décision AEEH de la MDPH pour l'enfant.  Subtion d'une priorité médicale (reconnu travailleur handicapé, ayant un element de la manure d	t pour		
ou un conjoint reconnu handicap Il est nécessaire de constituer u				

Date Signature.